

00000 - Administration générale

**Proposition de cession à titre
onéreux de différents matériels**

Rapport n° CP/2019/042

Service gestionnaire :

E240 - Service expertise et qualité comptable

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider la cession à titre onéreux d'un autoclave, d'un cryother pour azote liquide ainsi que d'un bibliobus, propriétés du Département du Bas-Rhin.

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la cession à titre onéreux de divers matériels médicaux ainsi que d'un bibliobus, propriétés du Département, par l'intermédiaire de France Domaine qui procéderait par voie d'adjudication avec publicité au plan national.

La liste du matériel ainsi que sa valeur résiduelle sont détaillées dans l'annexe jointe au présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide de la cession à titre onéreux par le budget principal, d'un autoclave EURONDA E7-24, d'un cryother pour azote liquide et du bibliobus Renault immatriculé EE-853-LH, conformément à la liste jointe en annexe à la délibération.

Strasbourg, le 25/01/19

Le Président,



Frédéric BIERRY